AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP30-6-80097601

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION " LANGUEDOC-ROUSSILLON "

(AUDE - GARD - HERAULT - LOZERE - PYRENEES ORIENTALES)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

MAISON DE L'AGRICULTURE - BAT. 5 - PLACE CHAPTAL

34076 MONTPELLIER CEDEX - TEL 92.41.42

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F

Régisseur de recettes de la D.D.A.

C.C.P. Montpellier 5238-57

N° 11 - 26 juin 1980

VIGNE

MILDIOU - BOTRYTIS - OIDIUM

Le danger constitué par ces 3 champignons parasites est très variable suivant les zones et les cépages concernés.

Là où le <u>Mildiou</u> s'est implanté (plaine sub-littorale héraultaise et perpignanaise et régions grêlées du département de l'Aude notamment) il importe d'accompagner la nouaison avec une spécialité fongicide de base de métalaxyl (Acylon) ; Ethylphosphite d'aluminium (Mikal Rhodax) ; milfurame (Vamin et Caltan).

Lorsque le Mildiou ne suscite pas de craintes particulières il sera possible de recourir à des spécialités dont l'action polyvalente concerne outre le Mildiou, le <u>Botrytis</u>, champignon responsable de la pourriture des grappes : dichlofluanide (Euparene) associations de captafol et de folpel (Mycodifol) associations à base de curzate de folpel et de captafol.

Certains cépages du type "Grenache" ou "Cinsaut" sont très exposés à la pourriture des grappes. Pour eux il importe de commencer une série d'applications qui s'étendra jusqu'à 3 semaines du début des vendanges. Il sera fait appel à des substances spécifiques à base de vinchlozoline (Ronilan) ; procymidone (Sumisclex) ; iprodione (Rovral) ou, à défaut, de méthythiophanate, carbendazime, bénomyl.

Par contre, <u>l'Oïdium</u> est pratiquement présent partout. Il conviendra d'ajouter au fongicide choisi une spécialité anti-oïdium à base de soufre mouillable, de fénarimol (Rubigan) ou de triamidéfon (Bayleton 5). La dichlofluanide est également efficace contre cette maladie.

Quelle que soit la nature de l'intervention réalisée, il conviendra de veiller à bien atteindre les grappes.

N.B. - L'usage de "Mikal" et "Rhodax" doit être suspendu 2 mois avant le début de la cueillette des raisins (Angevine, Cardinal, Chasselas).

CICADELLE

Ces insectes minuscules sont capables de provoquer un grillage des feuilles en été. Leurs méfaits seront prévenus si l'on réalise dès à présent une pulvérisation avec une spécialité à base de vamidothion (Kilval) ou de perméthrine (Perthrine). Vamidothion est dotée d'une action systémique de longue durée. Perméthrine possède une effet répulsif et son action s'étend aux tordeuses de la grappe.

P.1363

Imprimerie de la Station d'Avertissements Agricoles - Place Chaptal MONTPELLIER - Le Directeur : P. JOURNET - N° d'inscription P.P. : 531 A.D.

ARBORICULTURE FRUITIERE

L'attention doit demeurer soutenue, les conditions climatiques actuelles restant favorables au développement des maladies du type cylindrosporiose du cerisier (qui défeuille les arbres prématurément) ; le Gnomonia du cerisier (dont l'existence est trahie en hiver par la présence de feuilles séchées qui refusent de tomber) ; Tavelures du poirier et du pommier qui déprécient les fruits, Oïdium du pommier et Oïdium du pêcher dont la virulence a tendance à croître.

Produits suceptibles d'être utilisés :

- contre la Cylindrosporiose (appelée encore Anthracnose) et le Gnomonia :
  . bénomyl (30 g/hl) ; carbendazime (30 g/hl) dithianon (50 g/hl) ; doguadine (80 g/hl) ; folpel (100 g/hl) manèbe (160 g/hl) méthyltiophanate (70 g/hl) oxyquinoléate de cuivre (50 g/hl).
- contre les tavelures :
  . voir l'avis n° 5 du 27 mars 1980
- contre l'Oïdium du pommier :
  . voir l'avis n° 4 du 6 mars
- contre l'Oïdium du pêcher et de l'abricotier :
  . bupirimate (Nimrod) pyrazophos (Afugan) triforine (Saprol, Funginex).

Observations : attention aux risques de brûlures. Eviter les mélanges.

- contre les champignons s'attaquant aux pêches récoltées (Rhizopus, Pénicillium, botrytis).

Le temps instable et pluvieux peut favoriser l'apparition de diverses moisissures sur les fruits récoltés. Une prévention peut être obtenue en recourant à une spécialité à base d'iprodione (Rovral) utilisée à raison de 750 g de matière active par hectare. L'intervention doit se situer au moins 15 jours avant le début de la cueillette.

TORDEUSE ORIENTALE du PECHER

Le second vol a commencé. Bien que atténué dans ses effets partout où des interventions furent réalisées contre la première génération (avis n° 8 du 14 mai) ce ravageur dont les chenilles perforent les fruits est redouté des producteurs de pavies tardives en particulier du type "Sudanell" et "Babygold 8". Renouveler les traitements conseillés en mai en observant les délais légaux imposés à chaque spécialité et en sachant qu'aucun insecticide n'assure une protection supérieure à 12 jours.

Produits utilisables :

azinphos éthyl et méthyl	40 g/hl	délai 15 jours
carbaryl	120 g/hl	" 7 jours
décaméthrine	1,75 g/hl	pas de délai
dichlorvos	125 g/hl	" 5 jours
fénitrothion	50 g/hl	" 15 jours
méthidathion	40 g/hl	" 15 jours
méthomyl	62,5 g/hl	" 7 jours
mévinphos	50 g/hl	" 7 jours
parathion	25 g/hl	" 15 jours
phosalone	60 g/hl	" 15 jours

.../...

MINEUSES des FEUILLES

Des dégâts (présence de mines) sont repérés en nombre plus important actuellement (Cévennes). Une prochaine note précisera les modalités de traitement. Le 2ème vol doit débuter incessamment.

CULTURES MARAICHERES

POIREAU

TEIGNE

Si la présence de ce ravageur est décelée utiliser un des produits suivants :

azinphos	40 g m.a. /hl
chlorpyriphosméthyl	45 g m.a. /hl

MELON

OIDIUM

Une protection doit être entreprise à l'aide d'une des substances suivantes : bupirimate, dinocap, ditalimphos, fénarimol, imazalil, méthylthiophanate, pyrazophos, triadiméfon, triforine, soufre.

Chinométhionate est également efficace contre les araignées jaunes, non dangereux pour les abeilles.

Alterner les produits pour éviter les accoutumances.

Respecter les conditions d'emploi.

ACARIENS

Intervenir dès la constatation des premiers foyers avec chinométhionate, dicofol.

TOMATE

ALTERNARIA - MILDIOU

Assurer la protection.

POMME de TERRE

DORYPHORES - MILDIOU

Du fait de la mévente les arrachages ont été différés. Il convient d'assurer une protection supplémentaire. Rappelons que la lutte contre le doryphore est obligatoire.

l'INGENIEUR en CHEF d'AGRONOMIE
CHEF DE CIRCONSCRIPTION,

V. LAGAUDE

Tirage du 26 juin 1980 - 1200 exemplaires.

UTILISATION DES HORMONES POUR LE DESHERBAGE DU MAIS

La fréquence des dégâts observés en culture a décidé l'Association Générale des Producteurs de Maïs (AGPM), l'Institut National de la Recherche Agronomique et le Service de la Protection des Végétaux à rédiger ce texte commun qui précise les conditions d'utilisation de ces produits

---

Les hormones sont nécessaires pour le désherbage du maïs .Seules, elles permettent de maîtriser les dicotylédones vivaces : chardons, laiteron, rumex, renouée amphibie, gesse et surtout liserons .

Cependant, l'emploi de ces matières actives n'est pas sans risques pour les cultures de maïs .En effet, lorsque les conditions de leur emploi ne sont pas rigoureusement respectées, elles provoquent des troubles de la croissance et du développement du maïs ayant pour conséquences des dégâts souvent graves (déformation des plantes, des racines; verse à différents stades de végétation ...)

TRAITEMENT EN PLEINE SURFACE -

Etant donné les précautions qui doivent être prises cette pratique doit être limitée au freinage des sorties précoces des chardons et liserons .

On n'aura de garantie de sélectivité satisfaisante qu'aux conditions suivantes :

1° - Emploi exclusif du 2-4-D sous forme de sels d'amine
Proscrire les produits à base de MCPA ou de piclorame .

2° - Choix d'une dose correcte 300 g de matière active à l'hectare suffisent (par exemple 0,75 litre d'une spécialité commerciale dosée à 400 g/litre) .

3° - Le respect d'un stade correct du maïs .L'application doit être réalisée avant que le maïs n'ait dépassé le stade 4 à 5 feuilles .Dans ce décompte, il ne faut pas oublier la première feuille à bout arrondi .Ce stade est très vite atteint (le maïs a alors une hauteur variable selon le climat de l'année, mais rarement supérieure à 10-11 cm) .Dans la pratique, la majeure partie des accidents constatés ont pour origine une intervention à un stade du maïs trop avancé .

4° - Le respect d'un état végétatif et de conditions climatiques correctes .

Ne traiter que les maïs en bon état de végétation, ne présentant pas de dégâts dûs à l'oscinie, soit aux limaces, soit à la grêle

Ne pas traiter si la température est supérieure à 25 ° .

Les conditions 3 et 4 sont souvent difficiles à respecter; il faut alors recourir au seul traitement en dirigé .

TRAITEMENT EN DIRIGE -

Cette technique de traitement consiste à pulvériser les produits herbicides directement sur les mauvaises herbes en évitant tout contact avec le maïs .Elle permet donc l'utilisation de matières actives, même non sélectives de la culture, choisies en fonction de leur efficacité vis-à-vis des mauvaises herbes à détruire .

Dans ces conditions, les hormones qui peuvent être employées sont :

- **Le 2-4-D sels d'amine pour détruire les liserons et les chardons .Les doses d'emploi sont comprises entre 750 et 1000 g de matière active par hectare .**
- **L'association de 2-4-D et de 2-4-5 T ou le 2-4-5 T seul pour détruire les ronces et les gesses tubéreuses .Les doses d'emploi sont comprises entre 750 et 1000 g de matière active par hectare .**
- **Le 2-4-5 TP ou fenoprop pour détruire les prêles et les renouées amphibies .Les doses d'emploi sont respectivement de 750 à 1000 g et 1000 à 1200 g de matière active par hectare .**

Pour réaliser un traitement dirigé dans les meilleures conditions, il faut :

- **disposer d'un matériel adapté .La pulvérisation doit s'effectuer sous les feuilles du maïs .Pour cela, le pulvérisateur doit être équipé de pendillards portant les buses à leur extrémité .L'utilisation d'un matériel spécialisé (type Herbinet) assure le maximum de sécurité .**

- **modifier les conditions de pulvérisation .Pour limiter les risques de projections sur le feuillage, il est nécessaire de traiter à faible pression (1 kg/cm2) avec de grosses gouttes et un minimum de brouillard .Les buses miroir sont alors les mieux adaptées .**

- **intervenir lorsque le maïs mesure de 40 à 60 cm de hauteur, de préférence avant la formation des racines coronaires .Par ailleurs, il vaut mieux, avec les hormones, ne pas traiter par temps chaud (température supérieure à 22-25° C) ni présence de vent trop fort .**

P 365 '0

NOTE CONCERNANT LES TRAITEMENTS CONTRE LA PYRALE DU MAIS

Note établie conjointement entre l'INRA, le SPV et l'AGPM .

Depuis 1962 seules les formulations microgranulées ont été autorisées à la vente pour lutter contre la Pyrale du maïs .

De telles formulations permettent, en effet, d'obtenir une bonne efficacité en concentrant le produit au niveau de l'aisselle des feuilles de maïs, lieu de passage obligatoire de la larve lors de sa pénétration dans la tige, et en assurant une bonne rémanence des produits

D'autre part, ainsi formulées, les matières actives souvent fortement toxiques et d'action insecticide polyvalente, présentent, à l'égard de l'homme, des animaux et de la faune utile, des risques limités .

A l'encontre de ces avantages il faut bien reconnaître que la nécessité d'appliquer les microgranulés au stade "cornet" du maïs, au moyen de tracteurs-enjambeurs ou d'appareils aériens, constitue un sérieux handicap .

L'arrivée sur le marché d'un nouveau groupe d'insecticides, les Pyréthrinoïdes de synthèse, à large spectre d'action et semble-t-il plus rémanents que la plupart des produits organo-phosphorés, a conduit certains agriculteurs à les appliquer en formulation liquide au moyen d'appareils classiques de pulvérisation à un stade un peu plus précoce du maïs .

Se référant à certains résultats satisfaisants obtenus l'an passé sur Pyrale et considérant les effets intéressants obtenus sur des populations très abondantes de pucerons, sans toujours savoir si la lutte contre ces derniers insectes était justifiée, de nombreux maïsiculteurs seront tentés d'user d'une telle méthode lors de la prochaine campagne .

Nous tenons à souligner le manque de recul pour juger objectivement de l'efficacité et de l'innocuité de cette technique .La rémanence des Pyréthrinoïdes est encore mal connue et l'on peut émettre des craintes à l'égard d'une faune auxiliaire abondamment présente dans les maïs à l'époque des traitements, faune auxiliaire susceptible de préserver aussi les orges à l'automne d'attaques graves de pucerons .

Il serait excessif de condamner à priori l'avenir de telles pratiques, mais il est trop tôt pour donner un avis favorable à l'emploi en 1980 de Pyréthrinoïdes liquides en traitement précoce sur maïs; des études sont menées pour en préciser les effets.

Nous rappelons, ci-dessous, la liste des produits actuellement homologués ou en autorisation provisoire de vente pour lutter contre la Pyrale du maïs .Il s'agit de formulations microgranulées.

TYPE DE PRODUITS	MATIERES ACTIVES NOMS	DOSES/ha	SPECIALITES COMMERCIALES NOMS	TENEURS	DOSES/ha
PRODUITS BIOLOGIQUES	Bacillus thuringiensis		Bactospéine, Dilpel		30 kg
PRODUITS CHIMIQUES	chlorpyriphos	375 g	Dursban 1,5 G	1,5 %	25 kg
	endosulfan	1250 g	Thiodan 5 G	5 %	25 kg
	étrimfos	750 g	Ekamet Gran.	5 %	15 kg
	fénitrothion	750 g	Pirizol, Sumifène	3 %	25 kg
	parathion	750 g	Ecadion Gran., Ekatox 2,5 G Sopral Gran.	2,5 %	30 kg
	perméthrine	75 g	Perthrine MG	0,3 %	25 kg
	phoxime	1250 g	Agridine 5 G, Volaton 5	5 %	25 kg
	phoxime	625 g	Ditox	2,5 %	25 kg
	profenophos	1250 g	Pirizol super	5 %	25 kg
	tétrachlorvinphos	1500 g	Gardona G 5	5 %	30 kg
	triazophos	1250 g	Hostathion GS, Hostathion 5 G	5 %	25 kg

Les doses à appliquer varient de 25 à 30 kg/ha, excepté pour EKAMET dont la faible densité des granulés justifie une dose de 15 kg/ha .

Toute diminution importante de dose par rapport à celle pour laquelle le produit est homologué, en particulier en raison d'une localisation du produit sur le rang, risque de conduire à des résultats insuffisants .

En ce qui concerne PERTHRINE MG, première Pyréthrinoïde de synthèse en fomulation microgranulée, pour lutter contre la Pyrale du maïs, il conviendra d'effectuer un réglage adapté du débit des épandeurs, en raison d'une densité particulièrement élevée du produit .

..../....